

Compte-rendu de la réunion plénière du Conseil de quartier Léon Blum Folie Regnault

Jeudi 16 octobre à 19h

Mairie du 11e

Ordre du jour :

1. Accueil –
2. Introduction -
3. Demande consultation
4. Retour des ateliers
6. Recrutement Atelier cadre de vie / environnement / recyclage
7. Vote des budgets d'investissements
8. Pot citoyen

1. Accueil –

Jean-Pierre Corsia, Adjoint au Maire chargé de la démocratie, de la participation citoyenne et de la prospective introduit la réunion.

2. Introduction –

Valérie Kuling et Farid Saidoune, membres du groupe d'animation, annoncent l'ordre du jour.

3. Demande consultation

M. Saidoune relaie le ressenti de certains habitants du 11^e arrondissement, qui évoquent un sentiment d'insécurité croissant au cours des dernières années. Il mentionne notamment l'article paru dans *Le Parisien* à propos du bar « Merci Marsha » qui fait état d'agressions dont a été victime l'établissement, déjà évoqué lors de la précédente plénière.

Il signale également la présence de points de deal aux abords du gymnase Japy, dans le square Majorelle et au parc de la Roquette.

M. Saidoune rappelle que la sécurité dans l'espace public relève des compétences de la municipalité et de l'Etat. Il exprime souhait que la présence des patrouilles soit renforcée dans ces secteurs.

Jean-Pierre Corsia rappelle que pour permettre à la mairie de fournir des réponses construites il faut que les sujets abordés en plénière soient transmis jusqu'à deux semaines en amonts.

Valérie Kuling présente son étude sur les nuisances sonores dans le 11^e :

- « Moyens et actions contre le bruit » www.kulig.fr/bruit.pdf (téléchargeable) :
- « Le bruit à Paris 11 » www.kulig.fr/bruitParis11.pdf (téléchargeable)

4. Présentation des ateliers

L'atelier sécurité et propreté partage qu'ils sont en attente de retour concernant la marche exploratoire de septembre. La police était absente ce jour-là, du fait d'une opération de démoustication et de nombreuses manifestations la veille.

L'atelier partage son retour d'expérience du World clean up day. Les participants demandent s'il est possible de faire des signalements des commerces/cafés qui balaient les mégots de cigarettes dans les égouts.

La dernière opération « J'aime mon quartier propre » n'a pas convaincu l'atelier, par le manque d'actions mis en œuvre. Ils abordent le manque de mise en œuvre des sanctions contre les copropriétés qui ne rangent pas rapidement leurs poubelles de verre, ce qui encombre les trottoirs et nuit à la circulation de tous les.

Jean-Pierre Corsia rappelle que la direction de la propreté ne peut rien faire pour les poubelles des particuliers, car cela relève de la responsabilité des syndicats de copropriété. Le conseil de quartier demande à ce que les syndicats soient verbalisés et convoqués.

Jean-Pierre Corsia rappelle que la police municipale n'existe à Paris que depuis 4 ans. D'autre part, il partage le constat qu'il y a de moins en moins de fumeur.euses, notamment chez les jeunes. Ce qui donne espoir dans le fait qu'il y a de moins en moins de mégots à Paris.

Des habitant.es relèvent de nombreux mésusages près de la synagogue rue Emile Lepeu, et également de nombreuses défections canine rue Merlin.

5. Recrutement Atelier cadre de vie / environnement / recyclage

Une membre est présente lors de la plénière et partage son envie de continuer à travailler sur ces thématiques. Toute personne qui souhaite rejoindre cet atelier peut contacter la chargée de participation citoyenne à l'adresse suivante : lena.drujon@paris.fr. Il n'y a actuellement plus de référent.es pour cet atelier.

La membre de l'atelier demande à ce que lors de la prochaine mandature le modèle du conseil de quartier soit repensé, pour définir ce qu'est un Conseil de quartier. Les participants évoquent le fait de ne pas être suffisamment entendus par la Mairie.

Jean-Pierre Corsia présente la nouvelle assemblée citoyenne du 11e arrondissement. C'est une expérimentation démocratique qui permet à 22 personnes tirées au sort de formuler un vœu en conseil d'arrondissement sur les thématiques de leurs choix à l'issue de séances de travail et de formations collectives. Cela permet de sortir des problématiques singulières pour aller vers un travail plus collectif. Cette assemblée à la possibilité de présenter un vœu qui pourra être repris par l'exécutif en conseil d'arrondissement. Cela permet de mobiliser des habitant.es dans le cadre des compétences de la mairie d'arrondissement. Car une mairie d'arrondissement n'est pas une mairie de plein exercice.

L'atelier culture interroge la mairie sur la date de sortie du livre fait par le conseil de quartier, Histoire et Mémoires. Ils rappellent qu'il faudrait que ce soit avant la fin de la mandature.

Une conseillère de quartier interroge sur les panneaux pédagogiques, projet porté par le Conseil de quartier. Il est répondu que la direction des espaces verts n'est pas en capacité de réaliser le maquettage des panneaux.

6. Vote des budgets d'investissements

Le groupe d'animation demande une bâche qui a été financé par plusieurs conseils de quartier pour afficher la carte des conseils de quartier lors des événements.

100 euros

8 pour ; 2 abstentions ; 2 contre

Le budget est adopté.

L'atelier culture et patrimoine demande 5 kits de loupes pour observer les insectes.

40 euros

8 pour ; 2 abstentions

Le budget est adopté.

L'atelier culture et patrimoine demande 4 compteurs manuels.

40 euros

8 pour ; 2 abstentions

Le budget est adopté.

L'atelier culture et patrimoine demande 20 chasubles, avec le logo des conseils de quartiers, pour les utiliser sur les stands, les balades, les marches exploratoire...

304,32 euros

7 pour ; 3 abstentions

Le budget est adopté.

Le groupe d'animation demande 40m² de tapis rouges.

400 euros

2 pour, 7 abstentions, 1 contre

Le budget est adopté.

La groupe d'animation propose de financer de nouvelles œuvres pour l'artothèque,

3 500 euros

7 pour, 3 abstentions, 3 contres

Le budget est adopté.

Le groupe d'animation propose de financer des achats pour la MVAC :

- Un projecteur
- Un IPad
- Un four

Ce matériel serait à disposition pour des initiatives citoyennes et des associations.

2 585 euros

2 pour, 3 abstentions, 5 contres

Le budget est refusé.

7. Pot citoyen